

COMPAGNIE DES EXPERTS

DU RESSORT DE LA COUR D'APPEL et DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE CAEN

Affiliée au Conseil National des Compagnies d'Experts de Justice près les Cours d'Appel et les Juridictions Administratives

Siège social : Maison des Professions Libérales 11, rue du Colonel Rémy BP 35363 - 14053 CAEN Cedex 4

Tél : 02 61 52 00 08 - E-mail: secretariat@cej-caen.fr

Caen, le 10 février 2022

Chères consœurs, chers confrères,

Vous avez été inscrit sur la liste des experts près la Cour d'appel de Caen en 2021 ou 2022.

La réalisation d'une mission d'expertise pour les tribunaux demande une bonne connaissance technique du déroulé de la mission, de la réception de la désignation jusqu'au dépôt du rapport et de la taxation, ceci dans le respect des règles des codes de procédure civile et pénale.

C'est pourquoi la Compagnie des experts de justice de Caen, vous propose une formation spécifique, particulièrement à l'attention des nouveaux experts :

Le nouvel expert et l'instruction d'une mission

La désignation, l'acceptation de la mission, les pièces, les convocations, l'expertise, l'attitude de l'expert, le rapport, etc... Voir programme détaillé joint.

Cette formation qui abordera de manière concrète les aspects et les procédures d'une expertise se déroulera sur une journée :

Le jeudi 24 mars 2024

**Hôtel Mercure Caen Côte de Nacre
2 place Boston. 14200 Hérouville Saint Clair**

Horaires : 9h / 12h30 – 14h / 17h30, restauration sur place.

Intervenants : Experts de la Compagnie (missionnés en expertises civiles et pénales)

Frais de participation : 190 €, repas compris

Inscription :

-sur le site de la compagnie (en priorité), paiement sécurisé par carte bancaire. www.cej-caen.fr

ou

-par courrier postal adressé au siège de la Compagnie en retournant le bulletin d'inscription accompagné du règlement correspondant avant **le 12 mars 2022**

Veuillez agréer, chères consœurs, chers confrères, l'expression de nos sincères salutations.

Sandrine LEFRANC LOISEL
Déléguée à la formation

Jacques ROUMIER
Président CEJ Caen

Bulletin à renvoyer pour les inscriptions par courrier accompagné obligatoirement du chèque correspondant.

BULLETIN D'INSCRIPTION A RETOURNER POUR LE 12 MARS 2022 AU PLUS TARD :

Par courrier : CEJ Caen,
11 rue du Colonel Rémy
BP 35363
14053 CAEN CEDEX 4

M..... Adresse.....
CP..... VILLE.....
email :

Participera à la formation « **Le nouvel expert et l'instruction d'une mission**
le 24 mars 2022

Je joins un chèque de 190 €

Règlement par chèque à envoyer en même temps que l'inscription.

Ne participera pas à la formation

Programme de la formation : le nouvel expert et l'instruction d'une mission

Matin :

- L'expert inscrit sur la liste d'une cour d'appel : son statut, ses missions.
- Les obligations de l'expert.
- L'expertise civile.
- L'expertise pénale.
- La désignation, l'acceptation de la mission, le refus.
- La consignation, la provision, le complément.
- Les délais.
- Les convocations.
- La réception des pièces
- Le déroulé d'une expertise.
- L'attitude de l'expert vis-à-vis des parties.
- Le respect du contradictoire.
- Le recours à un sappeur
- La rémunération de l'expert.
- La déconsignation
- La taxation, les obligations réglementaires.

Après-midi :

- Les notes intermédiaires.
- Les notes de synthèse.
- Le pré rapport
- Le rapport d'expertise.
- Son contenu.
- Les modalités de dépôt du rapport et de la demande de taxation
- La dématérialisation de l'expertise.
- L'assurance responsabilité de l'expert
- Le respect des codes de procédure.

Questions - réponses

Conclusion : Le « compagnonnage » :

Proposition d'accompagnement de l'expert nouvellement inscrit par un expert expérimenté.